

Avis d'attribution

Appel à Projets 2472-09-05-2023 Dormans/Troissy/Bruyères-sur-Fère/Logny-Bogny

1. Propriétaire et gestionnaire du domaine

SNCF Réseau – Infrapôle Champagne-Ardenne au 20 Rue André Pingat à REIMS, représenté par Monsieur Michael BLONDELLE.

2. Correspondant :

Renseignements techniques et administratifs : Valentin MORIN

Mail : valentin.morin@reseau.sncf.fr

Adresse :

SNCF Réseau – DG2I – Centre de Compétences Environnement

20 Rue André Pingat – 51096 REIMS Cedex

Téléphone : 06 67 12 37 99

3. Objet de la procédure :

La présente procédure de mise en concurrence porte sur la mise à disposition de deux terrains dans le cadre de deux conventions d'occupation domaniale constitutives de droits réels sur les communes de Troissy et Bruyères-sur-Fère, en vue de l'implantation de centrales photovoltaïques destinées à produire de l'énergie électrique revendue sur le réseau public de distribution.

Le site de Logny-Bogny fait l'objet d'un retrait de la présente procédure.

4. Attribution

Par l'application des critères de choix pondérés annoncés dans le règlement de la consultation remis aux candidats, SNCF Réseau a décidé l'attribution des deux conventions d'occupation à la société Aramenco au capital de 69 370 euros, immatriculée au registre du commerce d'Albi sous le numéro 537 509 333, dont le siège est situé 32 Chemin de Touny à LAGRAVE (81150), représentée par Monsieur Nicolas HAUCHECORNE.